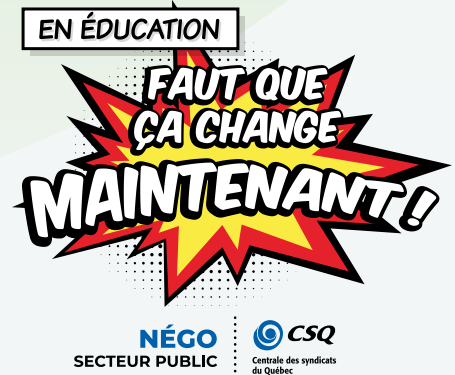


29 avril 2020

LE FIL DE LA NÉGO

Comme vous savez, l'automne dernier, la FSE-CSQ avait bien entamé le processus régulier de négociation avec les dépôts syndical et patronal qui ont été effectués. Depuis janvier, la table sectorielle avait d'ailleurs commencé ses rencontres de négociation sur une base régulière. Mais est arrivée la pandémie de la COVID-19 et, depuis le 13 mars, nos vies ont bien changé, notamment avec la fermeture des établissements scolaires. Bien que beaucoup d'énergie soit consacrée à la gestion de cette crise sanitaire, le gouvernement a tout de même choisi de poursuivre la négociation, malgré ce contexte hors du commun.

Voici donc le fil de la négo.



Des négociations, puis une pause de quelques heures, suivie d'un blitz

Le 14 mars dernier, le gouvernement demandait aux organisations syndicales du secteur public de suspendre les négociations afin de pouvoir consacrer ses énergies à la gestion de la pandémie. La FSE-CSQ avait acquiescé d'emblée à cette demande. Pourtant, le gouvernement s'est ravisé quelques jours plus tard, et il invitait plutôt les organisations à un « blitz de négociations » devant se conclure par une entente au plus tard le 31 mars 2020.

Étant donné le contexte de crise sanitaire et son devoir de représentation et de négociation de bonne foi, la FSE-CSQ a accepté cette invitation, malgré le caractère inusité de la situation. D'ailleurs, plusieurs autres fédérations de la CSQ et organisations syndicales ont fait de même.

S'en est suivie une série de rencontres virtuelles de négociations tenues en l'espace de quelques jours. Cependant, comme cette opération intensive n'a clairement abouti à aucun résultat dans les délais escomptés, l'ultimatum du 31 mars s'est tout bonnement volatilisé.

Nouvelle table dédiée

Au début d'avril, la FSE-CSQ a été invitée à poursuivre les travaux de négociation au sein d'une nouvelle table, qualifiée par le gouvernement de « table dédiée à la réussite éducative ». Cette table a reçu le mandat du gouvernement de discuter de la tâche, de la composition de la classe, des élèves HDAA et de l'échelle de traitement du personnel enseignant (excluant les augmentations de salaire générales qui, elles, sont négociées à la table intersectorielle pour l'ensemble du secteur public).

Sans grande surprise, cette « table dédiée » présente des similitudes avec le « Forum sur la réussite éducative » annoncé par le Conseil du trésor lors de son dépôt du 12 décembre 2019, auquel la FSE-CSQ et d'autres organisations syndicales avaient pourtant refusé de participer. On se rappellera que ce forum devait réunir à une même table un ensemble d'organisations patronales, syndicales et même des intervenants externes pour discuter des conditions de travail des enseignantes et enseignants. Le gouvernement ayant peut-être appris de ses erreurs, cette nouvelle table dédiée n'est composée que de l'équipe de négociation de la FSE-CSQ et d'une nouvelle équipe patronale de cinq personnes représentant le Conseil du trésor et le ministère de l'Éducation.

Quant aux vis-à-vis de la FSE-CSQ à la table sectorielle « traditionnelle », ils n'ont reçu aucun mandat pour discuter de demandes syndicales impliquant un quelconque ajout de sommes dans la convention collective. Puisque la nouvelle table dédiée constitue dorénavant le seul lieu où le gouvernement accepte de discuter de ses principaux enjeux de négociation, la FSE-CSQ a estimé pertinent de poursuivre la négociation auprès de cette table, en espérant toujours une issue favorable pour les enseignantes et enseignants.

Les travaux commencent

La première rencontre de cette nouvelle table dédiée s'est tenue le 9 avril dernier. Les représentants patronaux ont alors indiqué à l'équipe de négociation de la FSE-CSQ leur souhait de conclure la négociation en quelques semaines. Ils ont clairement identifié l'objectif d'obtenir une paix sociale pour la prochaine rentrée et de répondre aux impératifs des enjeux sociaux, économiques et sanitaires que la crise actuelle impose. Dans ce contexte, ils ont demandé à la FSE-CSQ de leur présenter ses priorités de négociation. L'établissement de ces priorités permettrait à la partie patronale d'informer la Fédération du cadre de règlement dans lequel il serait possible de s'inscrire.

Lors de la rencontre suivante, le 15 avril, conformément à l'orientation adoptée en conseil fédéral, la FSE-CSQ a plutôt jugé nécessaire de présenter en entier son dépôt du 18 octobre 2019. De cette manière, elle s'assurerait que ses nouveaux interlocuteurs ont une connaissance et une compréhension adéquate de l'ensemble des préoccupations, des demandes et des enjeux soulevés par les membres dans le cadre de cette négociation.

Pour la FSE-CSQ, il est essentiel que la partie patronale prenne la pleine mesure des besoins criants des enseignantes et enseignants, car ils ne disparaîtront pas à la rentrée scolaire et risquent d'être encore plus importants.

Bien que la partie patronale ait été déçue de ne pas avoir la présentation attendue, elle a tout de même fait savoir à la FSE-CSQ qu'une proposition patronale globale¹ serait présentée au cours de la semaine suivante.

Nouvelle offre globale

La nouvelle proposition patronale globale a donc été présentée le 24 avril à la FSE-CSQ.

Ce nouveau dépôt patronal, mises à part quelques très rares et beaucoup trop timides ouvertures de même qu'une certaine épuration de ses demandes, est très loin de répondre aux besoins et aux aspirations légitimes des enseignantes et enseignants de la FSE-CSQ.

La Fédération s'est donc réunie en conseil fédéral cette semaine en vue de préparer une contre-proposition globale à la partie patronale.

Il serait prématuré, à ce stade des pourparlers, d'entrer davantage dans les détails des échanges ayant cours à la table sans risquer de nuire au processus de négociation. Sachez cependant que les représentantes et représentants syndicaux de chacun de vos syndicats respectifs sont intimement associés à chacune des étapes de la présente négociation, des réunions virtuelles du conseil fédéral étant tenues à une fréquence soutenue.

Soyez assurés que la FSE-CSQ travaillera sans relâche dans l'intérêt de ses membres. De plus, elle continuera d'informer ses membres au fur et à mesure des développements de cette négociation se déroulant dans un contexte hors du commun. Il est certain que rien ne sera conclu sans que vous y ayez été préalablement associés.

1. Une proposition « globale » contient généralement des éléments propres à faire cheminer les parties vers une entente. La partie qui propose une telle offre devrait amener des solutions concrètes sur plusieurs thèmes essentiels et se centrer sur les éléments qui sont les plus importants pour elle.